



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

N°14 / DÉCEMBRE 2012

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

2000 2012 10 ANS

Pages

2 **Edito**

3 **Conseils communautaires :
les infos en bref**

4 **Zoom**

Cahier spécial anniversaire

2 *Edito*

3 *Les compétences
de la Communauté de communes*

4 *Les Vice-présidents*

5 *Finances*

6 *Développement économique*

7 *Agir pour l'emploi*

8-9 *Aménagement de l'espace,
Urbanisme, Voirie*

10 *Tourisme*

11 *Restauration scolaire*

12 *Environnement*

13 *Ecole intercommunale de musique
de Petite Camargue*

14 *Gérontologie, Justice et Droit,
Police intercommunale*

15 *Communication*

5-6 **ZOOM (suite)**

7 **Agenda**



10 ans pour agir ensemble. Voilà une décennie que les communes de notre territoire ont uni leurs forces pour créer une Communauté de communes, découlant de la loi de 1992. Que ce soit dans le domaine du développement économique, touristique, dans celui de la gestion des déchets, ou encore dans celui de la restauration scolaire, cette grande idée qu'on est plus fort ensemble prenait donc corps dans une forme nouvelle, entre la commune et le département. Alors quel bilan 10 ans plus tard ?

Il se mesure certainement à l'aune de toutes ces réalisations, que chacune de nos communes n'aurait certainement pas pu supporter, seule, tout ce chemin parcouru ensemble pour améliorer le quotidien des habitants dans le respect de l'identité d'un territoire. Ces grandes réalisations, et ces petits services qui font votre quotidien vous sont rappelés dans cette édition d'Agir ensemble. Histoire de vous offrir la possibilité de vous forger votre propre idée !

Il est donc apparu important de revenir sur ces 10 années d'actions en les réunissant dans un cahier spécial 2002-2012. Nous avons tenu également à maintenir les pages d'actualités pour vous tenir informer au mieux comme nous le faisons dans chaque édition depuis la création de ce magazine en 2008.

Bonne lecture

La rédaction

Brèves infos...

Conseils communautaires en bref....

Tourisme

La Communauté de communes de Petite Camargue s'engage sur plusieurs projets importants liés au développement touristique du territoire.

- « Ports exemplaires : 8 ports en réseau sur le canal du Rhône à Sète » (labellisé par l'Etat en août 2011) piloté par le Conseil général du Gard, qui permet à la Communauté de communes de financer des études préalables à la requalification du port de Gallician, avec une réalisation prévue en 2015.

- L'extension et la requalification du réseau d'itinéraires de randonnée et de promenade avec l'aide du Département. Le projet sera finalisé pour la saison touristique 2013, avec l'intégration dans le réseau d'itinéraires sur Aimargues et Aubord, et une nouvelle cartographie.



- Réalisation de la boucle cyclotouristique des Costières. Cette boucle, longue de 23 km, vient compléter en partie le dispositif mis en place par la Communauté de communes afin de mailler son territoire par des itinéraires de découverte et développer ainsi des itinérances douces, avec un appui technique et financier du Service déplacements doux du Conseil général du Gard et d'un appui financier du GAL Vidourle Camargue.



Finances

La dotation de solidarité communautaire, système de reversement aux communes, s'établit de la façon suivante : Aimargues, 38 039.09 € ; Aubord, 21 255.18 € ; Beauvoisin, 30 457.77 € ; Le Cailar, 21 492.28 € ; Vauvert, 88 755.68 €.

Voiries

Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Équipement à hauteur de 67 288.40 €, pour un coût total de 1 460 000€ HT, au Conseil général du Gard afin d'engager la maîtrise d'ouvrage de travaux sur la voie permettant de relier la zone d'activités du Pôle des Costières de Vauvert à la RD n° 139 (Aubord).

Développement économique

Approbation du compte-rendu annuel 2011 aux collectivités locales (CRAC) relatif à l'opération d'aménagement de la ZAC Côté Soleil. A ce propos, la présidente Reine Bouvier a fait part de l'avancement des travaux d'Intermarché dont l'ouverture est prévue prochainement.

Modification des effectifs

Avancement de deux agents suite à leur réussite à un examen professionnel. L'École intercommunale de musique de Petite Camargue a engagé un professeur diplômé de piano-jazz, M. Patrick Leclerc, ex enseignant au conservatoire de Rodez.

Protection sociale Prévoyance

Les agents de la Communauté de commune peuvent désormais adhérer à un système de protection sociale, négocié à l'échelle du département par le Centre de Gestion à des conditions préférentielles, avec une participation de la Communauté de Commune votée par les élus.

Police intercommunale

Vote d'une convention avec l'Etat pour la mise en place de la verbalisation électronique, permettant d'obtenir une aide financière pour l'acquisition du matériel. Cette convention bénéficiera également aux communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, et Le Cailar.

Ouverture de l'EHPAD de Beauvoisin

La Résidence Petite Camargue a ouvert ses portes lundi 1^{er} octobre 2012. 57 lits d'hébergement permanent dont 12 réservés aux personnes désorientées, 3 lits d'hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour. La mise en marche se règle peu à peu pour accueillir les résidents au rythme de deux ou trois par jour, leur laissant ainsi le temps de s'approprier les lieux avec leur famille. Le directeur Jérémy Petit est responsable également de l'EHPAD de Saint-Gilles.

Le personnel : 1 médecin coordinateur (Sébastien Convent de Beauvoisin), 4 infirmières, 28 aides-soignants et agents des services hospitaliers, deux personnes au secrétariat et un agent à l'entretien. ■



Environnement

Sensibilisation en milieu scolaire

Reprise des animations en septembre dans les écoles privées et publiques d'Airargues sous la houlette de Nathalie Malek du service Environnement. Au programme : sensibilisation au tri avec travaux pratiques, une matinée « Nettoyons la nature », puis visite de la déchèterie d'Airargues. Le centre de tri de Nîmes les attend en novembre et décembre. ■

Ecole de musique de Petite Camargue

• Une rentrée en fanfare !

Plus de 130 nouveaux élèves se sont inscrits en septembre à l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue. Ce qui porte à 811 le nombre total d'apprentis musiciens pour 25 professeurs dont M. Patrick Leclerc diplômé de piano jazz, ex enseignant au conservatoire de Rodez qui a pris ses fonctions après les vacances de Toussaint. Dernière nouveauté pédagogique au programme de cette année pour les enfants de 6 ans, la mise en place d'un parcours initiation découverte. Cette activité, qui remplace le cours d'éveil musical 2^e année, leur permettra de découvrir, d'explorer, de jouer de tous les instruments par période de 3 séances. Ce « parcours initiatique » a d'ailleurs remporté un franc succès, puisque 24 enfants sont inscrits.

« Le plus important, précise le directeur de l'Ecole, Philippe Guyon, c'est qu'ils aient

une réelle approche d'instruments qu'ils ne connaissent pas vraiment comme le saxophone, la clarinette, la harpe ou le trombone contrairement à la guitare et au piano. Autre intérêt de ces séances : les professeurs repèreront très vite les prédispositions de chacun, ce qui pourra les aider dans leur choix futur ».

• A l'affiche en 2012-2013

La programmation s'annonce riche avec la création d'une comédie musicale « Les Misérables » d'après Victor Hugo. Viviane Simon et Dorothée Fontcouberte ont signé la partition, et Christophe Duteil, de l'association Rives, l'adaptation théâtrale. Au total, 60 musiciens et chanteurs, ainsi que 20 comédiens participeront à l'aventure. Premières représentations au printemps.

Après le succès des concerts du Big Band de Petite Camargue avec la nouvelle création jazz de Denis Badault « So Sweet Suite », l'enregistrement d'un album est en projet. Affaire à suivre. ■



Emploi

Inauguration de Pôle Emploi à Vauvert



« Ouvrir une agence Pôle Emploi sur la commune de Vauvert était une nécessité vitale pour le Sud gardois » a déclaré d'emblée le préfet Hugues Bouziges lors de son inauguration officielle le 6 septembre dernier. Il était entouré de Reine Bouvier, présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue, du maire de Vauvert Gérard Gayaud, de la directrice du site Sophie Rogery et de son directeur régional Pascal Blain ainsi que de Mme Charles. Située à l'entrée de la ZAC Côté Soleil, cette nouvelle agence, construite par l'EPCI, compte plus d'une quarantaine de salariés, dont le travail au quotidien fut salué par le préfet, tout comme celui des maires des cinq communes « qui vivent tous les jours les difficultés de leurs concitoyens ». « Se retrouver au chômage est une épreuve difficile à vivre en soi, dans le regard des autres jusqu'au sein de sa propre famille » a-t-il ajouté avant de rappeler les principaux dispositifs du gouvernement pour l'emploi notamment des jeunes et des seniors : dans le Gard, 6700 jeunes (- 25 ans) et 9600 seniors (+50 ans) sont à la recherche d'un emploi. ■

Restauration scolaire

Le point sur la rentrée

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. 1 536 enfants sur 2 465 scolarisés (+68 / 2011) ont fréquenté le service au moins une fois (62%) depuis la rentrée de Septembre 2012, ils sont répartis dans 101 classes. Comme chaque année, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation importante dès les premiers jours principalement sur Airargues, Beauvoisin, Le Cailar et l'école Roujeon

sur Vauvert. Pour la première année, il y a plus de repas servis sur Airargues que sur Vauvert. ■



Tourisme

Bilan de la saison 2012

Hausse de la fréquentation sur notre territoire. L'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue montre une progression de 7% par rapport à 2011 malgré une chute spectaculaire au mois de mai (beaucoup de jours fériés). Le Point Info de Montcalm a également connu une hausse de 7% sur ses 3 mois d'ouverture avec 5 567 personnes contre 5 188 en 2011. On peut noter une forte hausse de 40 % au mois de septembre. A l'OT également, avec 4 870 personnes au 25/09/2012 pour un total de 5 279 personnes sur l'année 2011.

La fréquentation étrangère n'est pas en reste : l'Office de Tourisme et le Point Info réunis ont vu passer en 2012 environ 30 % d'étrangers avec 12 % à l'OT et 46 % au PI. On note une augmentation de la fréquentation des Allemands, des Belges et des Anglais. La nationalité allemande a été prépondérante au Point Info de Montcalm, alors que c'est le Royaume Uni à l'Office de Tourisme. Les régions françaises les plus représentées sont l'Île de France et le Languedoc-Roussillon suivis de la région Rhône Alpes.

• Succès des Pots de bienvenue de l'Office de Tourisme



842 vacanciers (contre 703 en 2011) ont été accueillis dans le jardin de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, soit environ 20% de plus (+76% depuis 2009). >

Zoom

Retour sur l'actualité

> Et c'est autour de dégustations de produits du terroir et de prestataires de loisirs et d'hébergeurs qu'ils ont pu découvrir les activités et les richesses du territoire.

• **Les Journées européennes du Patrimoine** sont également en progression avec 140 personnes cette année sur 3 visites de villages contre 90 personnes l'an passé sur 5 manifestations.

La Communauté de communes de Petite Camargue, qui porte ce Plan Qualité Manades (professionnalisation, valorisation et promotion des éleveurs de taureaux Camargue faisant de l'accueil touristique) a donc présenté un stand, chaleureusement décoré, afin de mettre en valeur les offres structurées des manades Félix, Lafisca, Saint-Pierre, Vidal, Martini, Devaux et La Vidourlenque. La carte



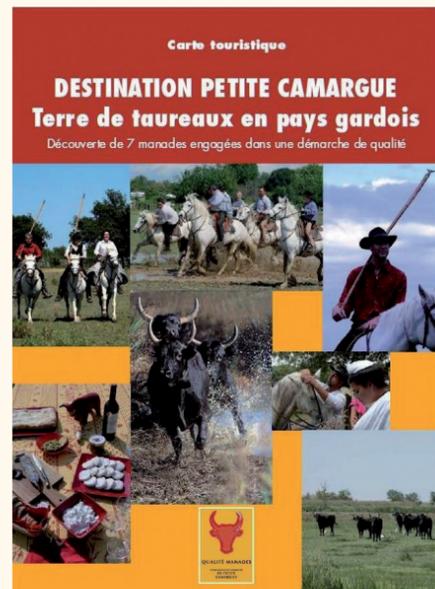
• **Les manadiers font salon, une première !**

Les manadiers de Petite Camargue engagés dans le Plan Qualité Manades ont participé pour la première fois au Salon international des professionnels de tourisme de groupe (le MAP PRO), les 18 et 19 octobre derniers à Paris. Le MAP PRO, c'est 430 exposants dont un tiers hors hexagone et 90 destinations représentées, 4 288 visiteurs, essentiellement des professionnels du tourisme (autocaristes, agents de voyages, tour opérateurs, agences événementielles) et des journalistes spécialisés.

touristique « Destination Petite Camargue - Terre de taureaux en pays gardois (tout récemment éditée par la Communauté de communes), l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, venu participer à l'élaboration de circuits en pays, ont participé à la réussite de l'opération. Et les vins, fournis gracieusement par les viticulteurs du territoire de Petite Camargue, associés au saucisson AOP Taureau de Camargue et à la fougasse d'Aigues-Mortes ont permis d'accueillir les visiteurs avec encore plus de convivialité. De très nombreux contacts ont été pris avec notamment les agences de voyage et les autocaristes. Bref, une mission couronnée de succès !

• Mise en réseau des ports fluviaux

Dans le cadre de l'étude de faisabilité pour la mise en oeuvre du projet « Ports de plaisance exemplaires en réseau », le Département avait convié en octobre dernier les habitants concernés à donner leur avis pour cet aménagement. Cette première réunion participative a eu lieu à Vauvert au siège de la Communauté de communes de Petite Camargue. Le projet comporte des aménagements prévus pour six ports fluviaux existants : Beaucaire (déplacement et aménagement du chantier naval et extension et aménagement du port), Bellegarde (extension du port), Saint-Gilles (reconquête du port du bassin de navigation), Vauvert-Gallician (requalification du port de Gallician), Aigues-Mortes (aménagement des installations portuaires), et Grau-du-Roi (projet du parking de la marine et aménagement du port). Il prévoit également la création de deux autres sites : Fourques (création d'un port de plaisance) et Saint-Laurent-d'Aigouze (création d'une plateforme dédiée au tourisme fluvial du port Carbonnière. Le Conseil Général engagera 28 millions d'euros d'ici à 2017 pour aider les collectivités dans ce projet. ■



L'agenda

Demandez le programme !



L'école intercommunale de musique de Petite Camargue en concert

Samedi 8 décembre 2012

Téléthon 2012 sur la place des Halles à Vauvert

Vendredi 14 décembre à 20h30

Concert « L'École de musique fête l'hiver »
Eglise de Le Cailar

Concerts 2013

Vendredi 25 janvier à 20h30

Concert de musiques actuelles
Salle polyvalente de Beauvoisin

Dimanche 27 janvier à 16h00

Concert de l'orchestre d'harmonie
Salle Georges Brassens à Lunel.

Jeudi 21 février

Concerts pédagogiques pour les élèves du territoire

Vendredi 22 février

Concerts pédagogiques pour les élèves du territoire

Samedi 16 mars à 17h30

Concert de musique de chambre
Salle Lapéran à Le Cailar

Samedi 16 mars à 20h30

Concert « Entre classique et jazz »
Salle Lapéran à Le Cailar

Dimanche 17 mars à 17h30

Concert du chœur de clarinettes
Grand Temple de Vauvert

Samedi 23 mars 2013 à 20h30

Concert de l'orchestre symphonique
Eglise d' Aimargues



Dimanche 24 mars 2013 à 17h30

Concert de l'orchestre symphonique
Eglise de Milhaud

Dimanche 14 avril 2013 à 17h00

Concert de l'Harmonie Départementale des Jeunes

Auditorium Pitot du Pont du Gard

Vendredi 19 avril 2013 à 20h30

Concert rencontres de guitares
Temple de Mus

Renseignements

Tél. 04 66 88 87 40

Site : www.petitecamargue.fr

Les marchés de Noël

• **Aimargues : vendredi 21 décembre (16h30 à 20h30)**

Noël d'Antan, artisanat
Crèche vivante à 18h30 avec les élèves de l'école Notre Dame des Gardians à l'église St Saturnin
Place de la mairie. Tél. 04 66 73 12 12

• **Aubord : dimanche 2 décembre (9h00 à 18h00)**

Salle Le Hangar. Tél. 04 66 71 12 65

• **Le Cailar : samedi 8 décembre (10h00 à 16h00)**

Place du village. Tél. 04 66 88 01 05

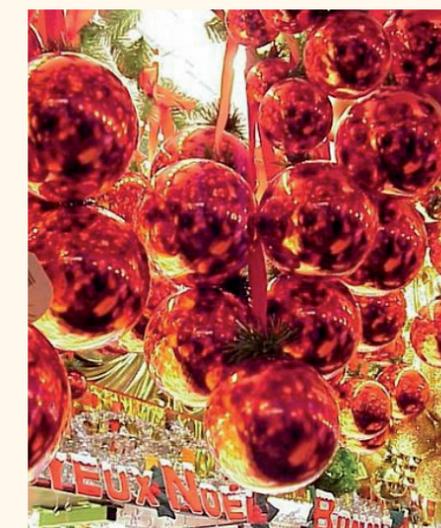
• **Vauvert : Expo-vente d'artisanat, sculpture, bijoux, chapeaux**
Atelier et démonstration

Salle Jean-Jaurès

Du samedi 11 décembre au mercredi 26 décembre

Ouvert les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 10h00 à 18h00

Ouvert le 24 et 26 décembre de 10h00 à 12h00. Fermé le 25 décembre



Renseignements

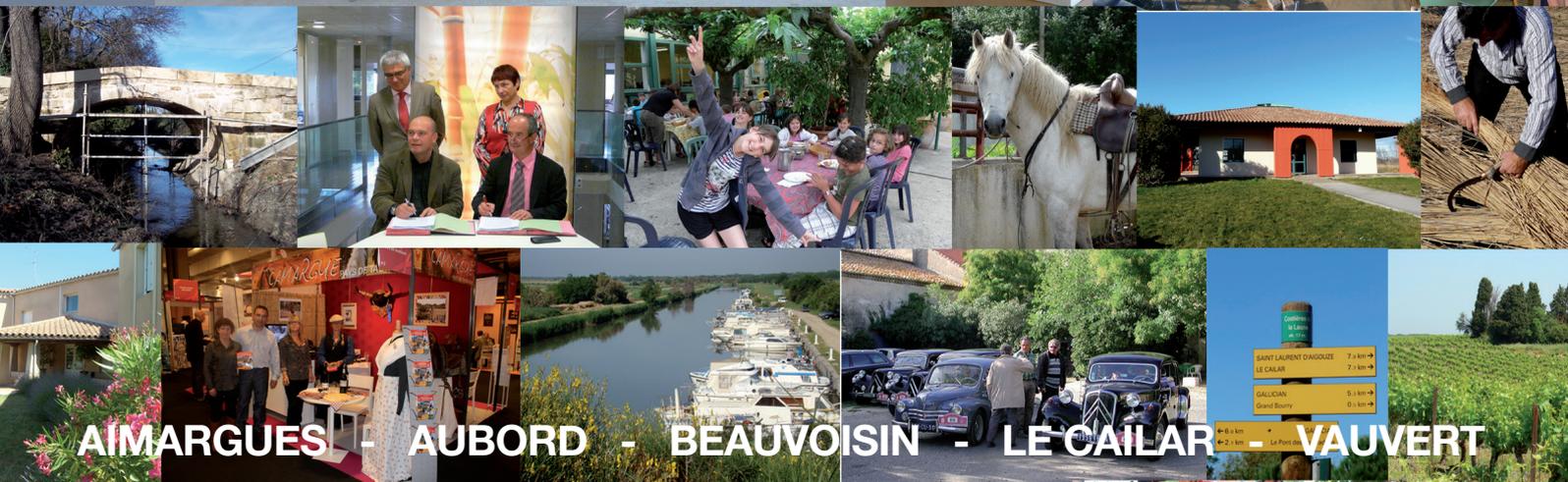
Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Tél. 04 66 88 28 52

Site. www.camarguecostieres-tourisme.fr



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE**





COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

N°14 / DÉCEMBRE 2012

Agir ensemble

2002 / 2012 - 10 ans

NUMERO SPECIAL 10 ANS

Cahier spécial
anniversaire
2002 / 2012

3 Les compétences
de la Communauté de
communes

4 Vice-présidents

5 Finances

6 Développement
économique

7 Agir pour l'emploi

8 9 Aménagement
de l'espace, Urbanisme,

10 Tourisme

11 Restauration scolaire

12 Environnement

13 Ecole
intercommunale
de musique de Petite
Camargue

14 Gériatrie,
Justice et Droit, Police
intercommunale

15 Communication

Editorial

Il y a dix ans, nos cinq communes, ayant en partage une riche identité, décidaient de se regrouper afin de mutualiser leurs moyens. La communauté de communes de Petite Camargue était née. Les anniversaires appellent bien sûr les bilans. C'est à cet exercice que nous nous livrons dans ce numéro d'«Agir Ensemble».

Bilan éloquent à l'évidence, si l'on songe que cette année 2012 aura vu deux très belles réalisations ouvrir leurs portes : le Pôle Emploi de Vauvert et l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Beauvoisin. La zone commerciale « Côté Soleil » permet aujourd'hui au groupe Intermarché de livrer son bâtiment. A peine le remplissage de cette zone se trouve-t-il désormais à l'ordre du jour, que sourdent de nouveaux projets : une école de musique, une cuisine centrale.



Porter de tels projets exigeait le regroupement intercommunal opéré voilà dix ans. 41 % des communes européennes sont françaises. Il était par conséquent urgent de remédier à un tel émiettement. La sagesse du législateur a été toutefois de maintenir les communes, échelons de base de la démocratie et lieux de proximité pour répondre aux besoins des populations.

L'on se demande parfois si ce double niveau de collectivités n'est pas générateur d'impôts supplémentaires. Si l'on compare les finances des nombreuses collectivités françaises à celles de nos voisins, force est de constater qu'elles sont plutôt saines (avec un déficit de 0,1% du PIB en 2010 contre 1,2% pour l'Allemagne ou 4,1% pour l'Espagne !*)

Mais, me direz-vous, le riche bilan de cette décennie a dû nécessairement se traduire par davantage d'impôts pour les habitants de la Petite Camargue ?

En aucune façon : le taux de la taxe professionnelle n'a pas fait l'objet d'une seule augmentation en dix ans d'existence et si celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a évolué, c'est en raison de l'accroissement du coût du service, induit par des normes environnementales de plus en plus drastiques. Toutefois, j'observe que ce taux demeure l'un des plus bas du Gard en milieu urbain.

Reine Bouvier

Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue
Maire de Le Cailar

*source : Le Figaro du 25 décembre 2011.

Les compétences de la Communauté de communes de Petite Camargue

Communes adhérentes

Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar
et Vauvert

Le siège de la Communauté de communes se situe av. de la Condamine à Vauvert depuis 2004, après avoir été installé provisoirement place du Marquis de Baroncelli en 2002.

Compétences obligatoires

• Développement économique

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques existantes et à créer, ainsi que du port de Gallician - Actions de communication autour de l'activité économique - La promotion des activités touristiques et de l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue - La réhabilitation et la promotion du patrimoine bâti public - L'aide à l'aménagement de sentiers de randonnée - Le tourisme fluvial - L'insertion par l'économie et la formation professionnelle - La participation à la Mission Locale Jeunes.

• Aménagement de l'espace communautaire

Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et mise en place d'un schéma de secteur, permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme - Aménagement rural - ZAC d'activités à créer - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) et amélioration de l'habitat (réfections de façades) - Mise en place d'un SIG (système d'information géographique) - Application des droits des sols - Participation à la politique de développement durable menée par le Pays Vidourle Camargue - Service public d'assainissement non collectif (SPANC).



Evolution
du personnel
au 1^{er} janvier de
chaque année

2002 : 8
2007 : 96
2012 : 158

Compétences optionnelles

- Voirie d'intérêt communautaire
- Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés - Collecte, gestion et création des déchèteries, traitement (incinération, valorisation).

Compétences facultatives

- Gestion de l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue et projet de construction d'une nouvelle école de musique
- Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions
- Gestion de la restauration scolaire, à l'exclusion de l'acheminement des enfants et de l'aménagement de nouveaux locaux (locaux neufs ou réfections)
- Gestion et développement de la Maison de Justice et du Droit
- Mise en place et gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC) pour l'élaboration des plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie, réalisation de l'EHPAD de Beauvoisin.



Les vice-présidents



Reine Bouvier
Maire de Le Cailar
Présidente
Membre des commissions Emploi / Formation professionnelle / Insertion par l'économie, Finances

Le Conseil de communauté

Chaque commune a élu ses représentants. Ils constituent le Conseil de communauté, composé de 37 délégués. Dans un souci d'équilibre et de solidarité, les élus n'ont pas souhaité que les communes possédant un taux démographique élevé et des ressources fiscales importantes soient trop fortement représentées. C'est la volonté d'agir ensemble qui a été privilégiée et qui a donné lieu à la représentation suivante :

Aimargues : 8 délégués, **Aubord** : 5 délégués, **Beauvoisin** : 6 délégués, **Le Cailar** : 5 délégués, **Vauvert** : 13 délégués



Jean-Paul FRANC
Maire d'Aimargues
Délégué au Développement Economique



Gérard GAYAUD
Maire de Vauvert
Délégué à l'Environnement



Françoise MEYNADIER
Adjointe au maire de Vauvert
Déléguée au Cadre de Vie



Alain MARTIN
Maire d'Aubord
Délégué à la Voirie



Alain DUPONT
Adjoint au maire d'Aimargues
Délégué à la Prévention et aux Libertés Publiques



Manuel GABARRI
Adjoint au maire de Beauvoisin
Délégué aux Affaires Culturelles et à la Restauration Scolaire



André BRUNDU
Adjoint au maire d'Aubord
Délégué à l'Urbanisme réglementaire



Bernard CHASSANG
Maire de Beauvoisin
Délégué à l'Action gériatrique



Jean-Pierre SAUREL
Adjoint au maire de Vauvert / Délégué aux Transports et Equipements sportifs



Alain GRANDRY
Adjoint au maire du Cailar
Délégué à l'Aménagement Rural



Franck FLORENT
Adjoint au maire du Cailar
Délégué au Tourisme et à la Communication

Les 11 vice-présidents délégués composent avec la présidente Reine bouvier et 3 délégués le Bureau de la Communauté de communes. Ils ont été élus lors du premier conseil communautaire. Chaque commune est représentée par au moins deux vice-présidents. Le Bureau participe à l'administration et au fonctionnement de la Communauté .

Finances

Les grands programmes budgétaires d'investissement 2002-2012

Grands programmes budgétaires

(Hors zone d'activités économiques)

- Acquisition de foncier bâti et non bâti sur le territoire (2002-2012) : 2 500 000.00 €
- Travaux de voirie (2002-2012) : 1 925 000.00 €
- Equipement et travaux dans les cantines (2002-2012) : 870 000.00 €
- Nouvelle déchèterie sur Vauvert (de 2004 à 2007) : 576 000.00 €
- Subventions versées aux particuliers pour la « réfection » des façades (2004-2012) : 286 000.00 €
- Un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) sur la commune de Beauvoisin (2007 à 2012) : **6 800 000.00 €**
- Plan patrimoine touristique (Chapelle de Franquevaux, Lavoir du Cailar et Fontaine du Griffon à Vauvert) : **196 500.00 €**
- Construction d'un Pôle Emploi (2010-2012) : **2 730 000.00 €**
- Numérisation du cadastre et SIG Système d'Information Géographique (2006) : **48 000.00 €**

les budgets primitifs 2002 /2012 de la Communauté de communes avec une évolution globale de + 133 %	Fonctionnement
	2002 : 7 170 000.00 €
	2012 : 14 700 000.00 €
	Investissement
	2002 : 2 060 000.00 €
	2012 : 6 800 000.00 €



Principales dépenses de fonctionnement 2002-2012

Compétences	2002	2012
Elimination et valorisation des déchets	1 829 000.00	3 995 000.00
Restauration scolaire	440 000.00	1 771 000.00
Enseignement de la musique	294 000.00	622 000.00
Tourisme/Hébergement	43 000.00	463 000.00
Emploi/ Formation	44 000.00	304 000.00
Aménagement de l'Espace Développement économique	133 000.00	389 000.00
Voirie/ Services Techniques	48 000.00	196 000.00
Port de Gallician	45 000.00	83 000.00

Valeure monétaire en euros

En 2012, la Communauté de communes dépense sur 100 €



Développement économique

C'est la priorité n°1 de la Communauté de communes dans le contexte économique difficile actuel. La mission essentielle des élus est de poursuivre l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et touristiques pour assurer l'avenir économique du territoire et de ses habitants.

Agir pour les entreprises

La Communauté de communes de Petite Camargue a le souci premier de favoriser le maintien de l'activité existante et de déployer des moyens pour accueillir de nouvelles entreprises. Accueillir, c'est mettre en œuvre une politique ambitieuse d'équipement, en acquérant des terrains, en les viabilisant et en les proposant aux industriels. C'est aussi les accompagner dans leur développement, en leur offrant des solutions en termes de foncier, d'urbanisme, d'autorisation de voirie et de recrutement de personnels.



Les zones d'activités économiques

Aimargues

Le lotissement de Petite Camargue

Situé proche de l'Autoroute A9 dans la Zone d'activités La Peyre, le lotissement de Petite Camargue d'une dizaine d'hectares a été réalisé entre 2002 et 2005. Les entreprises installées dans la zone d'activités La Peyre : Royal Canin, Soframa, Les transports BADAROUX, AGO Archivages, Fast Hôtel, Verrerie Calvet.

Aubord

La Zone d'Activités « La Grand Terre »

Créée en 1989, des travaux ont été réalisés en 2006. Ils ont permis l'amélioration de la chaussée, l'installation d'un giratoire. L'entrée de la zone a été équipée d'un relais d'information géographique (RIS), refait en 2012. Une vingtaine de sociétés y sont implantées.

Les investissements

Aimargues

Le lotissement de Petite Camargue :

Le coût est de 2 000 000.00 €

(acquisitions foncières, 1 000 000 €

et travaux, 1 000 000.00 €)

Aubord

La Grand Terre : travaux en 2006 pour un montant de 210 000.00 €

Vauvert

Zone industrielle : requalification en 2008 pour un montant de 3 186 705,01 € TTC

avec l'aide de l'Etat (200 000 €) et du Conseil général (77 000 €)

Zac côté Soleil : Plus de 11 millions €

Zac Pôle des Costières : Plus de 7 millions €

Vauvert

Requalification de la zone industrielle. Un vaste programme d'investissement a permis la requalification de la zone en 2008. Cela a permis d'améliorer l'aspect fonctionnel (les réseaux, la sécurité des flux), mais aussi l'aspect paysager pour le confort des entreprises déjà en place et celles à venir. Des entreprises comme l'Union des Distilleries de la Méditerranée et Virbac Nutrition n'ont eu cesse de se développer et d'étendre leurs bâtiments.

Les nouvelles zones d'activités à Vauvert

La ZAC Côté Soleil

La Communauté de communes de Petite Camargue est en concession d'aménagement avec la SEGARD qui réalise l'aménagement de la ZAC Côté Soleil d'une Superficie de 19,7 ha, située à l'entrée de Vauvert. Cette zone à vocation commerciale et artisanale, est en cours d'aménagement. Réalisation de Pôle emploi, celle d'Intermarché se poursuit.

La ZAC Pôle d'activités des Costières

Il s'agit de l'extension côté Est de la zone industrielle de Vauvert sur les lieux-dits le Fiaou et la Cruvière. Sur 18 ha, elle accueillera des activités commerciales et industrielles. La Ségard est le concessionnaire chargé de la réalisation de cette zone d'activités.



Jean-Paul Franc

Vice-président délégué au Développement Economique

Dans un contexte de crise, la Communauté de communes de Petite Camargue met tout en œuvre, et ce depuis 10 ans, pour développer et dynamiser ses zones d'activité. Prioriser le développement économique de notre territoire est une des volontés principales des élus communautaires. Au vu de la crise et du chômage qui touchent un nombre important de nos concitoyens, la création d'entreprises mais aussi le maintien des activités déjà en place restent fondamentalement une nécessité.

Agir pour l'emploi

La Communauté de communes de Petite Camargue soutient, coordonne et met en œuvre des actions liées à l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle en partenariat avec les partenaires publics et privés compétents. Un engagement au quotidien depuis sa création.

Les étapes clés

2002 - Prise de la compétence Emploi. Les cinq communes bénéficient des Points Emploi conventionnés avec l'ANPE.

2005 - Prise des compétences Politiques de l'insertion par l'activité économique et Formation Professionnelle.

2006 - Mise en place de l'action d'accompagnement avec le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE)

2009 - Création de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et intégration des Points Emploi intercommunaux



2012 : Ouverture d'une agence Pôle Emploi à Vauvert, réalisée par la Communauté de communes. Signature d'ETAPE – Engagement Territorial des Acteurs Pour l'Egalité.

10 ans d'actions

Mettre en place, gérer et financer, avec les Communautés de communes partenaires, l'État, la Région et le Département, des dispositifs de proximité : Mission Locale Jeunes, Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi, Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - Maintenir une offre de formation professionnelle par la gestion des APP (confiée au CFPPA dont l'antenne vauverdoise est accueillie par l'EPCI), et par le centre de bilan de compétences et validation des acquis de l'expérience.

L'emploi en chiffres

Demandes d'emploi
1999 : 1 815 – taux de chômage : 19,6%
2009 : 1 684 – taux de chômage : 15,6 %
Tendances 2011 : 1 795 inscrits - hausse notable de la part des DE de plus de 50 ans (22%) des DE inscrits depuis plus de un an (39%), et inscrits depuis plus de 2 ans (20%).

Évolution du nombre d'emplois en :

1999 : 5 125
2009 : 6 508
Dans le Gard, 6 700 jeunes (- 25 ans) et 9 600 seniors (+50 ans) sont à la recherche d'un emploi. (sources INSEE et Maison de l'Emploi et de l'Entreprise)



Le PLIE

(Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi)

Depuis 2006, 732 contrats de travail ont été signés et 151 actions de formations ont été mises en place. De 2008 à 2012, le PLIE a accompagné 636 personnes. 314 personnes sont aujourd'hui sorties du dispositif. Il aide également à la mobilité, la formation et la construction d'un projet professionnel.

La Mission Locale Jeunes

2011 - 1 127 jeunes ont eu au moins un entretien en cours d'année. 267 ont bénéficié d'un suivi dans l'emploi, 90 ont accédé à un contrat aidé, 458 jeunes à un contrat de travail, majorité des CDD à temps complet (179), des CDD saisonniers (123), et des CDI (44).

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Depuis 2009, 1 420 personnes qui ont bénéficié de ses services. Mise en place des Matinales de la création et des permanences du Réseau des Métiers des Pays Gardois.



Reine Bouvier

Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue

L'action pour l'emploi et l'insertion par l'économique sont au cœur de la raison d'être de la Communauté de communes. Les dossiers sur lesquels je travaille en relation avec le maire d'Aimargues, Jean-Paul Franc, Vice-président délégué au développement, sont tout à fait essentiels pour l'avenir de notre territoire. Au moment où la conjoncture fait peser des menaces graves sur la préservation de notre tissu industriel et sur l'emploi, l'inertie des pouvoirs publics locaux serait parfaitement incompréhensible. Investir, favoriser l'installation d'entreprises, structurer fortement le service public de l'emploi, voilà qui doit nous permettre de résister à la crise et de rebondir.

Aménagement de l'espace Urbanisme

Le cadre et la qualité de vie des habitants du territoire sont les raisons essentielles de la politique communautaire envers l'aménagement de l'espace, l'urbanisme, l'habitat et des voies de communications entre les communes. Des actions ciblées qui visent également le développement économique et la mise en valeur de son patrimoine.



Les Missions

- Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT) en collaboration avec les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- OPAH (Opération façade, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Une «Opération Façade» a pris le relais. Subvention des travaux de ravalement des façades
- Le SIG : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.
- Participation au développement économique : amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création

La rénovation des façades en chiffres :

Depuis 2007, 110 dossiers ont été déposés parmi lesquels 74 ont pu être subventionnés pour un montant de 80 000€. Aujourd'hui, près de 40 000 € ont été versés au titre de ces subventions, pour un montant de travaux engagés de 286 000 €, soit environ 14%.

Autorisation d'urbanisme

2002 : 600
2011 : 1 317
demande d'autorisation 600 documents instruits



Jean-Pierre Saurel

Vice-président délégué aux Transports et Equipements Sportifs

Les actions d'aménagement de l'espace conservent l'identité de notre territoire.

- Aménagement rural : définition d'une politique de paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation.

Les dates clés

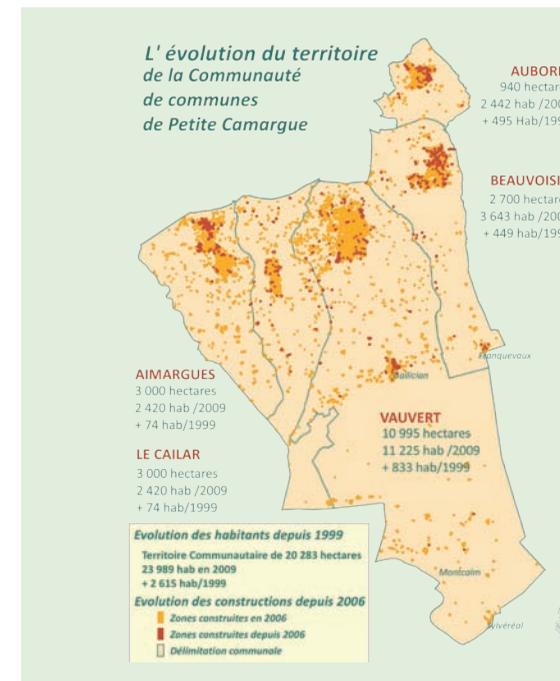
- 2002** - Transfert de l'autorisation d'urbanisme à l'EPCI
- 2004** - Première action en faveur de l'habitat avec l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), qui se termine avec succès
- 2006** - Mise place du SIG
- 2007** - Opération façades. Permettre à certains propriétaires privés, qui répondent aux critères d'attribution de subventions, d'engager des travaux de ravalement, en accompagnement, parfois, des travaux menés par leur municipalité
- 2009** - Nouveau règlement d'attribution des subventions d'aide aux façades pour augmenter le nombre de bénéficiaires
- 2010** - Le périmètre de l'opération façades a été élargi aux centres anciens de Franquevaux et de Montcalm
- 2012** - Application du PPRI Vidourle 2012 (Plan de prévention des risques inondations)



Françoise Meynadier

Vice-présidente déléguée au Cadre de vie

Nous devons considérer le patrimoine architectural de nos villages comme un héritage du passé. Les opérations façades mises en place par la Communauté de communes contribuent à valoriser les centres anciens, et soulignent l'attachement que nous leurs portons. Il revient donc à chacun de veiller à ce que les fonds publics investis dans cette opération engendrent une qualité architecturale exemplaire en respectant également les préconisations du service de la Communauté ainsi que les règlements urbains de chaque commune.



Un territoire attractif

La Communauté de Communes de Petite Camargue est un territoire des plus attractifs : en 10 ans, la population a augmenté de plus de 12% ! Sur un espace particulièrement vaste (21 300 hectares, soit près d'un habitant pour 10 000m²), cette carte nous indique que pendant longtemps, l'urbanisation s'est répartie à la fois autour des zones agglomérées, et sur l'ensemble de l'espace agricole.

Depuis 10 ans, les règles de droit à construire ont changé : les zones inondables s'imposent aux différents projets et les constructions en zones agricoles sont réservées à des projets spécifiquement ruraux. Aussi, c'est autour des zones urbaines que se sont concentrées les constructions : ce sont principalement des maisons individuelles organisées en lotissements. L'enjeu aujourd'hui, une vie harmonieuse entre les centres anciens et les quartiers récents.

La gestion du droit des sols

Chaque année, environ 1 300 dossiers d'urbanisme sont déposés dans les mairies pour être instruits. Les communes et la CCPC sont amenées à travailler ensemble afin de proposer aux élus une solution conforme à la réglementation en vigueur sur la commune.



Voirie

73 km de voies et chemins, qui relient les communes entre elles, sont gérés par la Communauté de communes. Les inondations de 2002, 2003 et 2005 ont entraîné les plus gros frais de remise en état. L'aménagement d'une partie de la voie dite d'Aubord à Vauvert entre 2005 et 2006 a coûté 1 275 000.00 €. Il a permis de desservir de nouvelles entreprises, les services techniques et la future déchetterie intercommunale. Les travaux concernent le bouclage et le raccordement des réseaux secs et humides, les chaussées, un giratoire et autres équipements publics.

Signalétique

La pose de mobilier urbain aux couleurs de la nouvelle charte graphique (enseignes, panneaux d'affichage) a été réalisée devant tous les établissements scolaires pour tout ce qui concerne la restauration, l'Ecole intercommunale de musique, la Maison de Justice, l'Office de Tourisme, le siège de Communauté de communes, la ZAE d'Aubord.



Alain Martin

Vice-président délégué à la Voirie.

L'entretien et l'amélioration des chemins communautaires qui relient les communes entre elles et aux zones d'activités économiques participent activement au développement du territoire depuis ces 10 dernières années.



Alain Brundu

Vice-président délégué à l'Urbanisme

Le législateur a voulu que l'aménagement de l'espace soit une compétence obligatoire des Communautés de Communes et ce pour plusieurs raisons : d'abord, rendre aux élus la maîtrise sur les autorisations d'urbanisme, harmoniser l'occupation des sols et enfin, professionnaliser ce service rendu aux administrés. En effet, la réglementation en la matière évolue très vite, et depuis 10 ans, la Communauté a pris en compte les nouvelles lois, mais aussi les notions de risque, ou de préservation du patrimoine.

Tourisme

En créant les conditions nécessaires pour faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité du territoire, la Communauté de communes de Petite Camargue a relevé le défi de mener des actions durables, en respectant et préservant ses richesses.



Créer les fondations d'un développement durable

Un réseau de 75 km d'itinéraires de randonnée sur les communes de Beauvoisin, Vauvert et Le Cailar a été ouvert en 2007. Il sera bientôt complété par 42 km supplémentaires sur Aimargues et Aubord. La gestion du Centre d'hébergement La Petite Camargue à Vauvert a été reprise en 2010 pour développer une offre de groupes. Le tourisme fluvial s'étoffe via le port de plaisance de Gallician. Restauration du petit patrimoine non bâti (la fontaine du Griffé à Vauvert, le lavoir Bel Air à Le Cailar et la chapelle de Franquevaux).

Susciter la découverte de notre territoire

L'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, dirigé par Jean-Marie Espuche, est devenu aujourd'hui une véritable vitrine de l'offre touristique du territoire. Labellisé «Tourisme et Handicap», il dispose des guides « Patrimoine » et « Découverte » édités par la Communauté de communes, d'un site Internet et participe à des salons professionnels ainsi qu'à l'organisation d'événements qui valorisent les atouts de notre Petite Camargue : les Pots de bienvenue tous les

Le tourisme en chiffres

2011 - 11 000 visiteurs à l'Office de tourisme, dont 842 lors des Pots de bienvenue
2011 - 115 prestataires adhérents à l'office de tourisme contre 93 en 2010
2011/2012 - 8 026 visites uniques sur le site Internet de l'Office de tourisme



lundis en juillet et d'août, les Journées du Patrimoine, Plaisirs de vin.



Valoriser notre identité

Développer le tourisme, c'est aussi valoriser les secteurs d'activités emblématiques de notre territoire tels que les manades de taureaux ou la vigne. C'est ainsi qu'est né le Plan Qualité Manades, avec l'édition d'un carto guide présentant les offres touristiques des éleveurs et la mise en ligne prochaine d'un site Internet. La création du 1er week-end vigneron Plaisirs de Vin en 2010 a marqué le développement de l'oenotourisme.



Franck Florent
Vice-président délégué au Tourisme

La Petite Camargue dispose depuis toujours d'arguments de poids en matière touristique. Il ne s'agit pas de tenter de rivaliser avec le tourisme de masse. Les habitants de notre territoire ne le souhaitent pas, et notre territoire en serait défiguré. En revanche, chacune de nos actions repose sur l'idée de complémentarité. Nous sommes à 20 min du littoral, et l'authenticité de nos traditions, de nos paysages doit être exploitée dans ce sens : pouvoir attirer les touristes par la qualité et l'originalité de nos prestations en se démarquant d'un tourisme standardisé.

Pour cela depuis 10 ans, nous aidons tous ceux qui veulent se lancer dans l'économie du tourisme par une démarche de qualité et de développement durable. La Communauté de communes met donc des outils, des structures et des professionnels pour agir à leurs côtés.

Restauration scolaire

Un service créé en 2006, réparti sur 12 sites de la Communauté de communes de Petite Camargue

Un engagement quotidien

Aujourd'hui, 101 agents sous la responsabilité de Nicolas Dardevet préparent les repas pour les scolaires et pour l'Hébergement de groupe de Vauvert, « La Petite Camargue » et les centres de loisirs d'Aimargues, de Le Cailar et de Vauvert.

Un dispositif performant

Une cuisine à Aimargues pour l'ensemble des scolaires de la commune et ceux du Cailar (411 repas / jour environ)

Une cuisine centrale sur Vauvert pour les sites de la communes et ceux de Gallician, Montcalm, Beauvoisin et Franquevaux. (648 repas / jour environ).



L'alimentation bio, une démarche Qualité

La volonté de l'équipe est de faire découvrir aux enfants une cuisine équilibrée en travaillant sur la saisonnalité et les variétés de produits d'une extrême fraîcheur en proposant des repas avec toutes les valeurs nutritionnelles nécessaires à leur croissance.

Depuis 2006, 1 repas 100% bio chaque semaine. Jusqu'à 80% de produits bio ou de proximité

(En France, le Grenelle Environnement mise sur 20% de produits biologiques fin 2012. L'objectif est encore très loin d'être atteint (en 2011, ce chiffre était de 2 %).



Les repas en chiffres

2012 :
185 000 repas/an (prévision) sur l'ensemble du territoire toutes activités confondues.

2006 :
142 297 repas/an sur l'ensemble du territoire

.....

2012 :
1 059 repas/jour sur les établissements scolaires,
2006 :
591 repas /jour sur les établissements scolaires

Combien ça coûte ?

2012 :
Dépenses : 1 771 345,00 €
Recettes : 772 000 €

2006 :
Dépenses : 949 437,58 €
Recettes : 522 009, 59 €

Les principales étapes d'une réussite

2004 - 2005 - Réalisation d'un restaurant scolaire à Le Cailar

2006 - Le bio est inscrit au menu

2007 - Informatisation de la régie - réalisation de restaurants scolaires à Beauvoisin (maternelle), Vauvert et Aubord.

2008 - Introduction de la viande de taureau Camargue et du riz de Camargue AOP. Mise en ligne des informations et des menus sur le site de la Communauté de communes

2009 - Ouverture des restaurants scolaires à Franquevaux et Beauvoisin (primaire)

2012 - Application smartphone pour les menus des écoles. Paiement en ligne sécurisé. Rénovation du restaurant scolaire de Vauvert.



Manuel Gabarri
Vice-président délégué aux Affaires culturelles et à la Restauration scolaire

Comme vous pouvez le constater, la restauration scolaire a largement évolué sur notre territoire en dix ans. Et depuis 2008, avec les élus, nous nous sommes attachés à prendre en compte l'évolution démographique et la fréquentation croissante du service de restauration : améliorer l'accueil, moderniser les structures existantes, favoriser les circuits courts et continuer notre démarche du développement bio. L'amélioration des réservations et le lissage des tarifs sur l'ensemble du territoire ont permis également de faciliter l'achat des denrées. Pour nous tous, élus, la restauration reste un enjeu important, l'alimentation des enfants demeurant une question de santé publique. Tout cela n'a pu se faire sans l'engagement de toute l'équipe dirigée par Nicolas Dardevet. Une équipe motivée et efficace.

Environnement

Proposer un service de collecte performant, améliorer les résultats du tri sélectif, contribuer à la lutte contre les pollutions et l'élimination des déchets, l'assainissement des sols : la protection de l'environnement et la qualité de vie sont au cœur des préoccupations des élus.

Déchets ménages et assimilés : jeter moins et trier mieux

Une équipe de 18 personnes agit pour faciliter le quotidien des ménages, (+ 2 615 habitants en 10 ans), sous la responsabilité de Laurence Colombaud. Le SITOM Sud Gard gère l'élimination des déchets des ménages et assimilés.



Le financement

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est assise sur la valeur locative de l'habitation. Elle atteindra un taux identique sur l'ensemble du territoire à hauteur de 12.60%.

Les étapes clés

2002 – Modes de collecte différents sur les 5 communes. Ouverture de la déchèterie d'Airargues

2003 – Unification de la collecte avec la société ONYX. VEOLIA Nîmes gère l'enlèvement des bennes. BS Environnement pour les apports en tri sélectif.

2004 – Ouverture de l'incinérateur EVOLIA

La collecte en chiffres

Evolution des tonnages 2002- 2011 :

OM – 6035.93 T
6463.50 T
CS – 1076 T
1545.54 T

Déchèteries 2002/2011

Encombrants :
1964.10 T/2884.12 T

Gravats :
1692.80 T/5989.02 T
(+ de construction individuelles)

Fer : 532 T/193.10 T
(+ de vols matériaux)



Alain Grandry

Vice-président
Délégué à
l'Aménagement Rural

La création d'un SPANC apporte des garanties dans la protection de notre environnement.

2007 - Ouverture de la déchèterie de Vauvert. Mise en place de la collecte des D3E en déchèterie.

2008 - Campagne d'information sur le tri sélectif dans les HLM. Sensibilisation au tri sélectif dans les écoles.

2009 - Renouvellement du marché avec Onyx. L'enlèvement des bennes par OCEAN. Les colonnes à verre par VIAL

2010 - Uniformisation de la TEOM (taxe)

2011 - Ouverture d'un pôle environnement en zone industrielle de Vauvert : Collecte + Spanc et service technique

Le Spanc

2006 - Création du Service public de l'assainissement non collectif.

Objectif : accompagner un particulier dans le suivi de son installation d'assainissement non collectif. Entre 1 200 et 1 500 habitations sont concernées.

2006 - 2011 : 986 interventions et 57 refus de visites. Peu d'impayés



Gérard Gayaud

Vice-président délégué
à l'Environnement

La lutte contre les pollutions et l'élimination des déchets a toujours été l'une de nos préoccupations majeures. Cela se fait en sensibilisant nos concitoyens sur ce combat de tous les jours, en offrant un service égalitaire sur toutes nos communes. Le tri sélectif, permettant une meilleure maîtrise de nos déchets, est également une priorité. Nous devons réduire les refus en participant davantage, supprimer les dégradations du matériel ou des équipements. Tout ce qui concerne les déchets est devenu un réel problème de société. Depuis la création du service environnement, nous avons toujours été particulièrement attachés à la sensibilisation en milieu scolaire pour que les jeunes se sentent davantage concernés. Il faut les encourager à continuer leur démarche de futurs adultes impliqués dans l'environnement.

L'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Créée en 1989, l'école intercommunale de musique de Petite Camargue, dirigée par Philippe Guyon, compte aujourd'hui 815 élèves et 25 professeurs. Reconnu « établissement pilote » en 2008 par le Conseil général du Gard, ce lieu de rendez-vous de toutes les musiques est devenu une véritable institution.

Une pédagogie ludique et ouverte

L'ambition a toujours été d'ouvrir l'établissement aux musiques actuelles, du rock au jazz, en passant par la musique électronique. L'enseignement se pratique en partie à travers les pratiques collectives, ce qui permet aux élèves d'apprendre d'une façon concrète et ludique.



Une mission de service public

Autre raison de la bonne réputation de l'Ecole de Petite Camargue, le prêt gratuit des instruments. Cela fait partie de ses prérogatives comme tous les concerts produits. Résultat, les différents ensembles, les chorales adultes et enfants, les groupes de rock et de jazz, l'orchestre symphonique, d'harmonie ou de chambre s'investissent dans une quarantaine de concerts par an.

Histoire de jazz

Le jazz est un des fleurons de l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue. Philippe Guyon a créé le Big Band en 1989. Il compte aujourd'hui une vingtaine de musiciens et 4 albums à son actif. En 1993 le stage de jazz ouvre pour la première fois ses portes au mois de juillet avec

Les chiffres clés

En 23 ans, l'Ecole de musique a connu une croissance d'effectif de 660 % soit 33 % par an

Elèves par disciplines

Guitare

2002 : 44

2012 : 177

Batterie

2002 : 43

2012 : 73

Piano

2002 : 115

2012 : 178

Formation musicale

2002 : 103

2012 : 157

Eveil musical

2002 : 17

2012 : 36

Budget total

2002 - 301000€

2012 - 622 000€



Jam-sessions, bœufs et masters class à l'affiche, encadré par des professeurs renommés.

Chorale des enfants

Deux albums ont été enregistrés, « Histoires » sur des poèmes de Jacques Prévert, des chansons de Bobby Lapointe et des musiques de Vladimir Kosma. « L'Impossible rencontre », un conte musical signé Eric Noyer où deux peuples ne peuvent s'accorder : les Méludines, fans d'harmonie sucrée, et les Maraclaves, pro de rythmes syncopés.



Manuel Gabarri

Vice-président délégué
aux Affaires culturelles
et à la Restauration scolaire

La culture est l'affaire de tous. Et l'EPCI, qui gère depuis 10 ans l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue se félicite de cet outil culturel majeur grâce auquel plus de 800 élèves ont la possibilité de découvrir, puis de se perfectionner dans l'apprentissage de la musique. Depuis 2008, les élus de la commission en collaboration avec le directeur de l'école, Philippe Guyon, ont amélioré les conditions statutaires des enseignants. En 2011, nous avons impulsé la création de concerts pédagogiques qui ont trouvé un écho très favorable auprès de l'Éducation Nationale. En 2012, 900 enfants ont pu en bénéficier. Aujourd'hui, nous travaillons, en concertation avec la commune de Vauvert, à la construction d'un nouveau bâtiment qui permettra un meilleur accueil et un enseignement exercé dans les meilleures conditions possibles.



Gérontologie, Justice et Droit, Police intercommunale

Depuis sa création, la Communauté de communes de Petite Camargue mène une politique sociale volontaire afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Avec La Maison de la Justice et du Droit de Vauvert, elle donne un meilleur accès à tous les habitants du territoire au droit. Enfin, elle s'est dotée d'un service de police municipale intercommunale afin de renforcer la prévention et de maintenir la sécurité.

Le CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie)
Désormais géré par le Conseil général du Gard depuis 2011, ce service à vocation sociale dédié aux personnes âgées a été créé en 2002 par l'EPCI, après avoir répondu à l'appel à projet lancé par le Conseil général du Gard et l'Etat. Le CLIC centralisait les informations multiples sur les aides, les structures et les partenaires qui composent le réseau gérontologique du territoire.

La Maison de la Justice et du Droit

En 2011, 78 communes ont utilisé les services
2002 - Visites : 888
2011 - Visites 1051 dont 236 droit de la famille, 18 droit civil, 102 pour droit de logement, 112 droit pénal et 85 aide aux familles



Alain Dupont
Vice-président
Délégué à
la Prévention et aux
Libertés Publiques

La création d'une police intercommunale est un atout pour la sécurité des habitants de notre territoire.

L'EHPAD de Beauvoisin

(Etablissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes)
Construite par l'EPCI, la résidence La Petite Camargue a ouvert le 2 octobre 2012. Un projet architectural d'une forte identité du Cabinet d'architecture narbonnais dirigé par Ivan Tognella. L'enjeu majeur était de construire un établissement thérapeutique dont l'architecture soit une expression de vie pour les résidents comme pour les soignants. Cette réalisation se veut à la hauteur des attentes des élus de la Communauté de communes et de la municipalité de Beauvoisin : permettre prioritairement

aux habitants du territoire de bénéficier d'un service de qualité accessible à tous avec un coût raisonnable. Une convention a été signée entre le directeur général du CHU Carêmeau, M. Jean-Olivier Arnaud, et la résidence.

La Maison de la Justice et du Droit.

Créée tout d'abord sous la forme d'une Antenne de Justice en 2001, la Maison de la Justice et du Droit de Vauvert est devenue autonome en 2006. Elle assure une présence judiciaire auprès des habitants de toute la Petite Camargue. Tout un réseau d'assistantes sociales, d'avocats, de conciliateurs, d'associations et d'un délégué du procureur travaillent ensemble pour donner de vraies réponses, aider les victimes au maximum en leur offrant une alternative. Une permanence avocat spécifique en droit du travail vient d'être créée.

Police municipale intercommunale

Les deux policiers chargés de la prévention et de la sécurité participent à la surveillance des bâtiments, relèvent les infractions à l'environnement et à l'urbanisme. Ils portent renfort aux polices municipales de chaque commune pour diverses manifestations.



Bernard Chassang
Vice-président délégué
à l'action gérontologique

En 2002, la Communauté de communes a réuni tous les partenaires de l'action sociale en direction des personnes âgées pour mettre en place un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination). C'est ainsi que la Communauté a pu, sur un terrain offert par la commune de Beauvoisin, réaliser L'EHPAD de Beauvoisin, si attendu. Le projet mené à bien, nous avons passé la main aux spécialistes des services sociaux du Conseil général et du CHU de Carêmeaux.

La communication

Créée fin 2007, ce service a pour vocation de faire connaître les différentes compétences de la Communauté de communes de Petite Camargue. Et de véhiculer, valoriser toutes les richesses qu'elle possède sur son territoire. Pour cela, le service n'hésite pas à communiquer avec des supports et des outils des plus traditionnels au plus modernes, lui permettant de mettre en avant l'identité visuelle de la Communauté de communes.

Charte graphique

La charte graphique a été repensée en 2010. Depuis, toute une série d'affiches, flyers, plaquettes, guides véhiculent l'image de la Communauté de communes. Une signalétique a été mise en place devant les écoles, les bâtiments administratifs et les zones d'activités.

Le Magazine Agir ensemble

Première parution en 2002. Reprise en avril 2008. Trois éditions par an.

Le site Internet

Premier site en mai 2008, créé par Andabate. Refonte réalisée en 2012 par Stella'communication.



Franck Florent
Vice-président délégué
à la Communication

La mise en place d'un service de communication structuré est récente au sein de la Communauté de communes. Par la création de ce service, les élus ont poursuivi deux objectifs. Valoriser l'idée de communauté d'action de nos villages et tous les avantages qui en découlent, et se doter d'un outil performant pour communiquer en direction de l'extérieur du territoire afin de dynamiser le développement économique, l'économie du tourisme et d'offrir de nouvelles opportunités à notre territoire. Ainsi, avec un souci permanent de maîtrise des dépenses, ce service a pu mettre en avant les avancées de notre Communauté de communes, et lui a apporté une valeur ajoutée certaine.





COMMUNAUTE DE COMMUNES
**DE PETITE
CAMARGUE**

Communauté de communes de Petite Camargue

145 Avenue de la Condamine
30600 Vauvert
Standard : 04 66 51 19 20
F. 04 66 51 19 30
Site : www.petitecamargue.fr

Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Place Ernest Renan
30600 Vauvert
T. 04 66 88 28 52 - F. 04 66 88 71 25
Email : ot.vauvert@wanadoo.fr
Site : www.camarguecostieres-tourisme.fr

Capitainerie de Gallician

Route des Etangs
Gallician 30600 Vauvert
T./F. 04 66 73 34 50

Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Boulevard Jean Moulin
30600 VAUVERT
T./F. 04 66 88 87 40
Site : www.petitecamargue.fr

Service Environnement

706 av. Ampère
30600 Vauvert
T. 04 66 51 19 21
F. 04 66 51 19 92

Les restaurants scolaires

Email : restauration@cc-petitecamargue.fr

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

avenue Maurice Privat
30600 Vauvert
T. 04 66 80 61 00
F. 04 66 80 60 99
Email : accueil.vauvert@mdee-vidourlecamargue.org

La Mission Locale Jeunes Petite Camargue

30600 Vauvert
T. 04 66 88 37 85
F. 04 66 88 89 09